



570, rue du Roi  
Québec G1K 2X2  
Tél.: 522-1568

Montréal, ce 30 mai 2012

Me Véronique Dubois  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

PAR EXTRANET  
ET  
COURRIEL

**Objet : R-3788-2012;**  
Demande de modifications des tarifs et conditions de distribution  
d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant  
pas de radiofréquences;  
**Preuve avec corrections.**

Chère consoeur,

Je viens de recevoir une version de notre preuve avec corrections. Monsieur Dagenais m'a indiqué que les corrections sont des corrections pour faciliter la lecture de son document. Des coquilles ont été corrigées, les ajouts sont en gras et souligné et les retraits en barré. Le fichier excel a aussi reçu quelques corrections mineures. Monsieur Dagenais mentionne que ces corrections n'ont pas modifié le fond de notre preuve.

Je demande à la Régie la permission de déposer au dossier ce document ainsi que le fichier excel qui l'accompagne. Ces documents remplacent la preuve déjà produite.

Veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau  
Avocat  
ACEF de Québec